

EXAMEN DE CONTROLE DES CONNAISSANCES POUR LA DELIVRANCE DU

CERTIFICAT DE SPECIALISATION

« DROIT DE L'ENTREPRISE ET DES SOCIÉTÉS »

(Articles 43.5 du décret du 5 juillet 1973 modifié)

EPREUVE ORALE

en séance publique

Délibération du mardi 30 novembre 2021

Maître Damien LAGAU-LACROUTS, notaire à SAINT-PÉE-SUR-NIVELLE (64) est lauréat du Certificat de spécialisation « Droit de l'entreprise et des sociétés ».

L'INFN lui adresse ses chaleureuses félicitations.